



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE

12^{ème} Réunion du Comité Exécutif de CGLU-A
Tanger, Maroc, le 6 Avril 2015



La 12^{ème} réunion du Comité Exécutif de CGLU-A s'est tenue au Grand Hôtel Villa de France à Tanger, Maroc, le 6 Avril 2015.

Tous les membres du Comité Exécutif ont pris part à cette réunion, à l'exception de la Fédération des Villes Tunisiennes, qui a envoyé ses excuses (La liste des participants est en Annexe). La réunion a débuté à 9h par une cérémonie officielle d'ouverture qui a réuni de nombreux élus et des représentants de l'administration locale et centrale du Maroc.

Dans sa déclaration d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Intérieur, M. Wali Bencherifa, Directeur Général des Collectivités Locales, a adressé les félicitations du Gouvernement marocain à CGLU-A pour le travail important que l'organisation réalise pour promouvoir la décentralisation et la bonne gouvernance locale en Afrique. Il a promis un soutien continu à l'CGLU-A et à son Secrétariat Général afin que l'organisation serve mieux ses membres. M. Wali Bencherifa a également souligné l'importance de cette 12^{ème} réunion du Comité Exécutif car elle se tient à un moment où le Royaume du Maroc s'apprête à lancer, d'ici Septembre 2015, le processus de régionalisation avancée ; et à l'approche du 7^{ème} Sommet Africités, du 29 Novembre au 3 Décembre 2015, où la direction de l'Organisation sera renouvelée. Enfin, il a confirmé la volonté du gouvernement d'accompagner les collectivités locales marocaines à participer au processus du prochain Sommet Africités.

Dans son discours de bienvenue, le Maire de Tanger, M. Fouad El Omari, Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC), a exprimé son sentiment de fierté à CGLU-Afrique pour avoir accepté que Tanger soit la ville hôte de cette rencontre. Tanger est heureuse de montrer les nouvelles générations de projets mis en œuvre pour relever le défi de l'urbanisation rapide de la ville. Les villes d'Afrique doivent devenir des lieux de référence pour traduire le sens africain de la fraternité, les partenariats concrets gagnant-gagnant. Le Royaume du Maroc et Tanger veulent jouer un rôle clé dans la promotion des partenariats Sud / Sud comme en témoignent les accords signés entre les collectivités locales des pays du Sud du Sahara et celles du Royaume du Maroc lors du Sommet Africités 2009 à Marrakech. M. Fouad El Omari a exprimé le souhait de voir ce genre de partenariats Sud / Sud conclus à l'occasion du Sommet Africités de Johannesburg. Selon le Maire de Tanger, les villes devraient être aux avant-gardes de la promotion de la solidarité africaine. C'est pourquoi la ville de Tanger s'associe avec tous ceux qui, à travers l'Afrique et le monde, condamnent fermement l'attaque terroriste perpétrée contre les étudiants innocents au Kenya. Une minute de silence a ensuite été observée en mémoire des victimes.

Au nom de Mme Maty Mint Hamady, Vice-Présidente CGLU-A pour l'Afrique du Nord, M. M'Barek SATIGUI, Adjoint au Maire de la ville de Nouakchott, a présenté les excuses du Maire qui ne pouvait pas se rendre à Tanger en raison de circonstances imprévues. Il a confirmé la volonté de la ville de Nouakchott de développer la coopération Sud / Sud, celle-ci devrait se matérialiser dans un protocole d'accord en cours de négociation entre Nouakchott et Tanger. Pour la ville de Nouakchott, c'est ce genre d'initiative qui pourra au mieux renforcer le rôle des collectivités locales dans la construction de l'unité de l'Afrique.

Le Président de CGLU-A, M. Khalifa Sall, Maire de Dakar, Sénégal, a d'abord tenu à exprimer toute son admiration pour la ville de Tanger, la porte de l'Afrique ; il a félicité sa Majesté le Roi pour sa détermination à lancer le processus conduisant à la mise en œuvre de la régionalisation avancée, montrant ainsi sa volonté politique de construire le développement du Maroc à partir des collectivités territoriales. Il a demandé au Directeur Général des

Collectivités Locales d'être le porte-parole du Comité Exécutif auprès de sa Majesté le Roi afin de lui transmettre ses salutations et de témoigner de l'appréciation du soutien fourni à ce jour par le Royaume du Maroc à CGLU Afrique. Le Président de CGLU-A a souligné le fait que cette réunion du Comité Exécutif discutera de la contribution précieuse de l'organisation à la Vision 2063 de l'Afrique, qui est en outre le thème du Sommet Africités de Johannesburg. Le Président a également rappelé l'autre élément important de l'ordre du jour de la réunion qui abordera la question de l'opérationnalisation du Fonds de développement des villes africaines (ACDF), créé au cours de la Conférence REsolutions Afrique sur le financement pour les villes africaines, tenue à Marrakech les 11-12 Décembre 2014.

La cérémonie officielle d'ouverture a été suivie par une conférence de presse en présence de médias locaux et nationaux, animée par le Maire de Tanger, le Président et le Secrétaire Général de CGLU Afrique.

Les travaux de la réunion du Comité Exécutif se sont déroulés dans l'après-midi, à 14h30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du compte-rendu de la 11^{ème} session du Comité Exécutif tenue le 13 Octobre 2014 à Johannesburg, Afrique du Sud, et sur la mise en œuvre de ses résolutions et recommandations
2. Rapport d'activité du Secrétaire Général, de Octobre 2014 à Mars 2015
3. Approbation des comptes 2014
4. Rapport sur la préparation du 7^{ème} Sommet Africités à Johannesburg
5. Assemblée Générale CGLU-Afrique
6. Compte rendu de la Conférence Résolutions Afrique Marrakech
7. État du partenariat stratégique entre la Commission de l'Union Européenne et CGLU-A
8. Divers

Sur l'ordre du jour 1. Adoption du compte-rendu de la 11^{ème} réunion du Comité Exécutif

Le Comité Exécutif a adopté le compte-rendu de la 11^{ème} réunion du Comité Exécutif sans aucune réserve.

Sur la mise en œuvre des résolutions de la 10^{ème} réunion du Comité Exécutif tenue à Victoria, Seychelles, du 12 au 13 mai 2014 :

- Le Comité Exécutif a approuvé le choix de la ville de Banjul, Gambie, comme le 3^{ème} membre représentant Afrique de l'Ouest au Comité Exécutif, après les efforts de médiation du Président de CGLUA et de la décision du caucus des membres de la région d'Afrique de l'Ouest sur cette question ;

- Le Comité Exécutif a approuvé la proposition du Président selon laquelle les contributions volontaires des membres du Comité Exécutif doivent être payées comme suit : Président, 20

000 € ; Vice-Présidents, 15 000 € ; autres membres : 5 000 €. Le paiement de ces contributions démontrerait la volonté de la direction de CGLU-A de s'attaquer sérieusement au problème de financement de l'organisation. À ce sujet, le Vice-Président Manyoni, Président de SALGA, a accepté la proposition et a recommandé qu'une lettre officielle soit envoyée par le Secrétaire Général de l'organisation à l'appui de la mobilisation de ces contributions. Le Révérend Mpho, Président de BALA, en désaccord avec les contributions volontaires, a proposé que cette question soit traitée dans le cadre plus large du rapport sur les cotisations que rendra le groupe de travail, présidé par le Vice-Président Manyoni. Le Conseiller Loukakou, représentant la ville de Brazzaville, a rappelé que la décision sur les contributions volontaires avait été officiellement approuvée par le Comité Exécutif lors de sa réunion à Brazzaville en Février 2013, puis confirmée lors de la réunion de Victoria en mai 2014. Par conséquent, cette question ne devrait plus faire l'objet de discussion au sein du Comité Exécutif. Le sujet devrait plutôt concerner la façon dont cette décision sera mise en œuvre.

Le Maire de la ville de Rabat, M. Oualalou, a déclaré que l'autonomie politique va de pair avec l'autonomie financière, et que cela témoigne de la crédibilité de toute organisation. Il a recommandé ainsi que les contributions volontaires soient payées le plus tôt possible par tous les membres du Comité Exécutif.

En conclusion, le Président a demandé au Secrétaire Général d'adresser une lettre officielle aux membres du Comité Exécutif appelant au paiement des contributions volontaires selon les montants convenus. Le Président a insisté sur la nécessité d'accélérer ce processus afin que les cotisations et les contributions volontaires soient versées au plus tard en fin Octobre 2015, en gardant à l'esprit qu'aucun membre ne sera électeur ou éligible lors de la prochaine Assemblée Générale de CGLU-A, à moins qu'il ne soit en règle avec les livres de l'organisation pour le paiement de ses cotisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

Le Point 2. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Le rapport d'activité du Secrétaire Général a été adopté par le Comité Exécutif sans commentaires.

Le Point 3. Approbation des comptes 2014

Les membres du Comité Exécutif ont examiné la question des arriérés de paiement du Sommet Africités 2012 à Dakar et ont demandé plus d'informations avant de prendre une décision à ce sujet. En réponse, le Président a déclaré que la situation est claire en ce qui concerne la ville de Dakar. En raison de la réglementation sur l'utilisation des fonds publics au Sénégal, il a été décidé de mettre en place une unité pour la gestion d'Africités à Dakar qui recevrait des fonds provenant du budget de l'État sénégalais et du budget de la ville de Dakar. Le Secrétaire Général de CGLU-A a rendu compte des ressources qu'il a gérées ; le rapport audité a été déposé au Comité Exécutif et a été adoptée par lui. Ce qui reste à faire est la consolidation des audits faits pour les fonds d'Africités gérés par le Secrétaire Général de CGLU-A, d'une part, et des fonds gérés par l'unité de gestion d'Africités Dakar, d'autre part. Le rapport de

consolidation d'audit doit être fait au plus tard en fin juin 2015, cela permettra alors au Comité Exécutif d'avoir une clarté sur la situation, afin de prendre une décision définitive éclairée sur l'opportunité de considérer les revenus d'Africités dus à CGLU-A comme recouvrables ou pas. Cette décision sera prise lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif.

Une question a été soulevée demandant de savoir qui détient les droits de propriété intellectuelle d'Africités pour lequel les frais de franchise sont payés. Le Secrétaire Général a répondu que les droits de propriété intellectuelle d'Africités sont la propriété de CGLU-A, qui est le seul bénéficiaire des frais de franchise.

Le Comité Exécutif a également examiné les arriérés dus par CGLU-A à la Caisse de Sécurité Sociale (CNSS) et à l'administration des impôts du Maroc depuis 2008. Sur cette question, il y avait un consensus parmi les membres du Comité Exécutif qui, étant donné la situation financière actuelle de l'organisation héritée de son ancienne fracture, ont conclu que la seule solution crédible est de demander au le Gouvernement du Maroc de contribuer au règlement de ces arriérés ou de négocier une dérogation. Le Comité Exécutif a donc demandé au Président et au Secrétaire Général de présenter cette demande de soutien au ministre de l'Intérieur du Maroc.

Après avoir examiné le rapport et l'opinion des auditeurs externes, le Comité Exécutif a approuvé le rapport d'exécution du budget 2014 audité et a donné quitus au Secrétaire Général pour sa gestion des comptes de CGLU-A.

Sur l'ordre du jour 4. État de la préparation Sommet Africités 2015

Le Conseiller Geoffrey Makhubo, représentant de la ville de Johannesburg, a présenté l'état de la préparation du Sommet. Il a affirmé que toutes les commissions sont mises en place, y compris la commission opérationnelle et la commission exécutive, dirigée par le Maire Exécutif de Johannesburg. Les comités sont également en place pour le développement du contenu scientifique et les modalités logistiques du Sommet. L'architecture du programme a été élaborée avec 24 thèmes à titre indicatif, conduisant à pas moins de 60 sessions qui seront organisées pendant le Sommet. Un Organisateur Professionnel de Conférence vient d'être embauché, et le lieu a été fixé à l'International Convention Centre Sandton de Johannesburg. Le conseiller a évoqué que malgré le retard observé dans la mise en place du site web Africités, il est désormais opérationnel. Les membres du Comité Exécutif ont ainsi été invités à s'inscrire dès que possible. Des retards sont également observés dans le traitement de la question des visas ; à ce sujet, la ville de Johannesburg a pris contact avec le ministère de l'Intérieur pour régler cette question. Le conseiller a également informé le Comité Exécutif que les invitations officielles seront envoyées prochainement par le Maire Exécutif de Johannesburg à ses collègues de l'Afrique et à l'étranger ; il en sera de même pour le Président de SALGA, qui ciblera principalement ses homologues africains, tandis que le ministre de la Gouvernance Coopérative et les Autorités Traditionnelles inviteront les ministres. La mobilisation pour le Sommet est aussi en cours. Les fonctionnaires et les agents de la ville de Johannesburg participent à diverses missions et réunions à cet effet. Le conseiller a rappelé que tous les

contacts et les canaux doivent être utilisés pour diffuser des informations sur Africité, y compris les réseaux sociaux.

Le Comité Exécutif a félicité la ville de Johannesburg pour sa préparation et a encouragé la ville de Johannesburg et le Secrétaire Général de CGLU-A à constituer des équipes solides et collaboratives pour assurer un succès au Sommet Africité 7.

Sur l'ordre du jour 5. Assemblée Générale Élective

Le Secrétaire Général a rappelé que les règles de procédures ont été distribuées à tous les membres expliquant le processus à suivre pour les élections qui auront lieu au cours de l'Assemblée Générale de CGLU-A le 2 Décembre 2015. Chaque région devrait désigner un représentant pour siéger au comité électoral. Ces noms doivent être communiqués au Secrétaire Général au plus tard le 30 Novembre 2015 à 17 :00.

Il est également prévu que chaque région réunisse un caucus afin de s'entendre sur les candidatures qu'elles souhaitent soumettre pour le conseil panafricain (9 candidats), pour le Comité Exécutif (3 candidats), et pour la présidence (soit en tant que Vice-Président pour la région, ou en tant que président de CGLU-A). Tout doit être fait pour avoir au moins 40% de femmes parmi les candidats.

Le Secrétaire Général a alerté aussi les membres du Comité Exécutif sur l'opportunité de présenter un candidat de l'Afrique au poste de Président Mondial de CGLU, lors du Congrès Mondial de CGLU à Bogota, Colombie, en Octobre 2016. L'annonce de l'ouverture des candidatures pour la présidence de CGLU sera bientôt faite. Le Secrétaire Général a affirmé qu'il existe des arguments en faveur d'une candidature africaine pour ce poste prestigieux. Suivant le principe de rotation, il est approprié que le prochain Président de CGLU vienne d'Afrique, après le premier issu de l'Amérique latine (Marta Suplicy), le second d'Europe (Bertrand Delanoë), le troisième d'Asie de l'Ouest (Kadir Topbas). Le Secrétaire Général a invité les membres du Comité Exécutif à réfléchir à cette possibilité et faire des propositions pour que les activités de lobbying et de plaidoyer commencent au plus vite.

Le Président de CGLU-A a demandé aux Vice-Présidents de région d'organiser des réunions régionales afin de parvenir à un consensus sur les candidatures. Le calendrier de ces réunions régionales devrait être communiqué au Secrétaire Général.

Sur l'ordre du jour 6. Compte rendu de la Conférence REolutions Afrique à Marrakech, 11-12 décembre 2014.

Le Conseiller Geoffrey Makhubo, Vice-Président du FMDV, a présenté un rapport oral des résolutions de la Conférence de Marrakech, dont le principal résultat a été la création du Fonds de Développement des Villes Africaines (ACDF), destiné à faciliter l'accès des villes africaines au marché financier.

Le Maire de Rabat a déclaré que 2015 est une année cruciale à la fois pour l'agenda global et pour l'agenda du développement de L'Afrique. Il a mentionné, entre autres, la réunion du conseil d'administration de l'ONU habitat en Avril 2015 à Nairobi ; la conférence de l'ONU sur le financement du développement en juillet 2015 à Addis Ababa ; la conférence de l'ONU sur les Objectifs de Développement Durable de 2015, programmés pour septembre 2015 à New York ; le Sommet Africities, du 29 novembre au 3 décembre à Johannesburg ; le COP 21 sur le changement climatique à Paris, en décembre 2015 ; sans oublier les réunions préparatoires de la troisième conférence de l'ONU sur des établissements humains programmés à Quito, Équateur, en octobre 2016, qui se tiendront cette année. Dans toutes ces conférences, la voix des collectivités locales africaines devrait être entendue. Il est du devoir de CGLU-A de mobiliser les Autorités Locales Africaines, afin de leur fournir des messages convaincants, un plaidoyer et des prises de position afin qu'elles influencent ces agendas différents, mais convergents.

Pour en revenir à l'ACDF, le Président de CGLU-A a proposé au Comité Exécutif que le Fonds commence avec les contributions des villes africaines elles-mêmes. Il a suggéré de faire démarrer le processus en mobilisant un minimum de 10 villes africaines versant chacune 100 000 euros. Sur cette base, le Comité Exécutif a demandé au Secrétaire Général, avec l'appui du FMDV et la Ville de Marrakech, d'accélérer l'élaboration des documents techniques sur les études de faisabilité, et de lancer la campagne de sensibilisation et de mobilisation en ciblant les villes africaines et les partenaires potentiels intéressés par l'ACDF. L'objectif est de tenir une première réunion pour l'opérationnalisation du fond d'ici fin Juin- début Juillet 2015.

Sur l'ordre du jour 7. État Partenariat stratégique avec la Commission de l'Union Européenne

Le Secrétaire Général a informé le Comité Exécutif de la signature d'un partenariat stratégique entre la Commission Européenne et CGLU-A. La cérémonie de signature a eu lieu le 30 Janvier 2015 entre le Commissaire Européen au Développement, M. Mimica et le Président de CGLU-A, M. Khalifa Ababacar SALL. Pendant cette même cérémonie, des accords similaires ont également été signés avec CGLU, le CCRE, CLGF et AIMF. Le président a tenu à dire aux membres du Comité Exécutif que CGLU-A est contestée dans sa capacité d'absorption, car la somme de 7 millions d'euros qui lui a été accordée doit être dépensée sur trois années. Afin de mobiliser ces fonds, notre organisation doit montrer la volonté de ses membres d'assurer sa viabilité ; d'où l'obligation pour tous les membres de payer leurs cotisations afin que nos partenaires sachent qu'ils peuvent nous soutenir en toute confiance. Le président a également lancé un appel aux Vice-Présidents des régions pour qu'ils fournissent des propositions pour les programmes d'actions de sorte que la mise en œuvre des dispositions du partenariat soit accélérée.

L'un des principaux résultats attendus de ce partenariat est l'opérationnalisation des bureaux régionaux de CGLU-A. À cet égard, le Président a soulevé la question de SARO pour laquelle le Gouvernement d'Afrique du Sud a fourni un soutien financier depuis l'exercice 2013/2014 et qui n'est toujours pas opérationnel. Il a demandé au Vice-Président Manyoni de travailler avec le Secrétaire Général afin de clarifier la situation et de faire rapport au COGTA sur l'utilisation

de la subvention reçue pour SARO. Il a également appelé les régions d’Afrique de l’Est et d’Afrique de l’Ouest à assurer la liaison avec le Secrétaire Général afin de lancer l’opérationnalisation de leurs Bureaux Régionaux respectifs.

Le Révérend Mpho, Président de BALA, a évoqué la possibilité qu’Alger puisse abriter le Bureau Régional de l’Afrique du Nord de CGLU-A. Il a proposé qu’une mission du Secrétaire Général soit organisée à Alger en vue de l’effectivité de cette possibilité.

Le Maire de Rabat a rappelé aux membres du Comité Exécutif que lors de sa réunion tenue en Octobre 2010 au Caire, le Conseil Panafricain des gouvernements locaux a adopté la décision prise par les membres de CGLU-A Afrique du Nord concernant la localisation du Bureau Afrique du Nord de CGLU-A au Caire.

Le Président a conclu cette question en demandant qu’une réunion des membres d’Afrique du Nord soit organisée le plus tôt par le Vice-Président CGLU-A pour l’Afrique du Nord dans le but de prendre une décision finale sur l’emplacement NARO. Le Président a également rappelé que l’hébergement d’un Bureau Régional de CGLU-A suppose la négociation d’un accord de siège qui fixe également certaines immunités et privilèges, étant donné que le Maroc a accordé un statut diplomatique à CGLU-A. Il a donc recommandé que les Vice-Présidents de chacune des régions aident le Secrétaire Général à la négociation de l’accord de siège avec le pays hôte.

Sur le point 8. Divers

Le Maire de Bamako, M. Adama Sangaré, a voulu en savoir plus sur les relations entre CGLU-A et le Conseil des Collectivités Territoriales de l’Union Économique et Monétaire de l’Afrique de l’Ouest (CCT / UEMOA).

Le Secrétaire Général a expliqué qu’il y a toujours eu une demande des membres de CGLU-A en faveur d’une représentation des autorités locales à tous les niveaux de gouvernance publique sur le continent. C’est pourquoi l’organisation s’efforce de positionner les collectivités locales dans les institutions régionales et continentales afin qu’elles participent à la définition des politiques et stratégies de développement durable. CGLU-A a joué un rôle important dans la création du CCT/UEMOA et est impliqué dans la promotion de son développement. Le CCT / UEMOA est le premier du genre sur le continent. Le souhait de CGLU-A est que chaque Communauté Économique Régionale crée un corps représentant la voix des autorités locales au sein de ses institutions pour que les préoccupations de la population locale soient dûment prises en compte lors de la définition des politiques et stratégies de développement régional. Le Secrétaire Général de CGLU-A est occupé à diffuser ces bonnes pratiques dans les autres régions d’Afrique avec l’espoir que cet exemple soit bientôt suivi.



La cérémonie de clôture de cette 12^{ème} réunion a eu lieu à 18h00, et a été présidée par le ministre de l'Intérieur du Royaume du Maroc, M. Hassad.

Dans ses propos, le Ministre Hassad a évoqué la fierté du Maroc d'appartenir au continent africain et sa détermination à faire en sorte que l'Afrique joue le rôle qui lui revient dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Le ministre a souligné l'opportunité de cette réunion du Comité Exécutif de CGLU-A au moment où le Maroc est en discussion pour l'adoption d'une réforme très importante sur la gouvernance locale. Il a expliqué qu'au niveau des régions et des communes, le choix des conseillers se fera désormais au suffrage universel et non plus au suffrage indirect. La région aura une autonomie totale dans son fonctionnement. Les seuls contrôles prévus sur les régions concernent les actions ayant un impact à long terme (dette, investissements à long terme). La décision sur les dépenses relève dorénavant de la responsabilité du président de la région et non plus sur celle du représentant de l'administration centrale comme c'était le cas avant. Les régions jouissent de la compétence universelle. Le Gouvernement du Maroc accorde une attribution annuelle minimum de 1 milliard d'euro à chaque région. Le contrôle est effectué a posteriori par les cours des comptes. L'autre amélioration majeure est que la loi donne, au citoyen et aux ONG, le droit d'inscrire parmi les points d'ordre du jour des travaux du Conseil Régional une de leurs préoccupations. Les élections locales prévues en Septembre 2015, marqueront aussi le point de départ de la mise en œuvre de la nouvelle politique sur la régionalisation avancée. Le ministre a enfin invité les membres du Comité Exécutif à visiter le Maroc et revenir fréquemment car il considère que chaque Africain est chez lui au Maroc.

Dans son propos de clôture, le président Khalifa SALL a demandé au Ministre de l'intérieur de transmettre les salutations de la famille CGLU-A à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le soutien continu que notre organisation a au Maroc. Il a demandé au Ministre d'informer le Roi

de l'initiative courageuse prise par les autorités locales, à Marrakech en Décembre 2014, de mettre en place un Fonds Africain Développement des Villes (ACDF) pour lequel le soutien du Maroc et celui d'autres pays africains est le bienvenu. Il a exhorté le ministre à avoir confiance aux autorités locales et à leur fournir plus de moyens pour leur action. Ceci parce que soit le développement existe au niveau local, ou il n'existe pas de développement pour des citoyens normaux. En d'autres termes, la légitimité des pouvoirs publics à tous les niveaux, est de plus en plus liée à la façon dont les autorités locales remplissent leur mandat, en particulier pour la fourniture de services de base au peuple, y compris les pauvres. Le président de CGLU-A a insisté pour que le Gouvernement du Maroc soutienne la participation des autorités locales marocaines au Sommet Africités de Johannesburg, ainsi que leur présence à la COP21 à Paris. Le président a enfin souhaité que le Gouvernement du Maroc maintienne et améliore son soutien au Secrétaire Général de CGLU-A en l'aidant à résoudre certains problèmes en suspens, en particulier celle en relation avec les arriérés dus aux administrations fiscales et sociales du Maroc.

Dans sa déclaration de clôture, le Maire de Tanger, M. El Omari a remercié le ministre pour sa présence et les membres du Comité Exécutif pour les travaux réalisés. Il a une fois de plus insisté sur la nécessité pour les gouvernements locaux d'apprendre les uns des autres, et de réfléchir ensemble en tant qu'Africains, afin d'éviter des solutions « copier et coller » de l'étranger, en dehors des réalités et contraintes de notre continent. L'Afrique a d'abord et avant tout besoin de la coopération Sud / Sud et nous voulons que CGLU-A joue un rôle déterminant dans le développement de ces partenariats Sud / Sud. Il a enfin souhaité un bon retour à la maison pour ceux qui sont venus de loin.

La séance s'est achevée à 18h30 avec une photo de groupe.

Fait à Tanger, le 8 Avril 2015

Jean Pierre ELONG MBASSI
Secrétaire Général de CGLU-Afrique